

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT CHRIST BRIOST**

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 080-218006609-20250915-DEL_06_150925-DE

Séance du 15 septembre 2025

Délib. n° 06/150925

L'An deux mil vingt cinq, le quinze septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Joël BELLARD, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 10

Présent(s) : 6

Pouvoir(s) : 1

Date de convocation :

05/09/2025

Secrétaires de séance :

Mr LEPOIX Pierre

Mme SZAREK France

Etaient présents :

Mr BELLARD Joël	Mr LABRUYERE Renaud	Mr LEPOIX Pierre
Mr BIGOT Arnaud	Mme LECAT Vanessa	Mme SZAREK France

Absent(s) excusé(s) : Mr DEVAUX Maxime, Mme GRIFFON Brigitte, Mr BURLAT Julien,
Mme GRIMAUX Brigitte

Pouvoir(s) : Mme GRIMAUX Brigitte à Mme SZAREK France

Objet : Décision modificative du Budget Annexe 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que trois factures d'acompte d'un montant total de 11351,90 € du Territoire d'Energie de la Somme concernant les travaux d'éclairage public de la Cranière ne peuvent être honorées sans une décision modificative des budgets de la commune. Il est nécessaire également d'anticiper le solde qui devra être réglé avant la fin de l'année. Un virement entre les deux budgets est nécessaire de la valeur de ces trois factures et du prochain solde.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

De procéder à la modification du budget comme suit :

BUDGET ANNEXE 2025				
ARTICLE	Libellé	Opération	Dépenses	Recettes
168751	GFP de rattachement	Réelle	0,00 €	+ 17 035,00 €
605	Achats de matériel, équipements et travaux	Réelle	+ 17 035,00 €	0,00 €
7133	Variation en cours de production	Ordre	0,00 €	+ 17 035,00 €
3355	Travaux en cours	Ordre	+ 17 035,00 €	0,00 €
TOTAL			+ 34 070,00 €	+ 34 070,00 €

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Joël BELLARD

